

RACES OVINES DES MASSIFS - SELECTION

SECTION BMC

- Définit la politique de sélection pour la race :
- gère techniquement la population de reproducteurs pour la réalisation de ses objectifs

- coordonne la mise en application du schéma par les divers intervenants

Mise en application de la politique de la section BMC
Unité de Sélection Races Ovines des Massifs (APIV 43
- CAPEL - Cobeval - CEMAC
Copagno - ROM Sélection - SOFRAG)

Centre d'Insémination
de Paysat-Bas (43)

Station d'Evaluation
d'Antrenas (48)

Station d'Evaluation
de Paysat-Bas (43)